CAP AGENT(E) ACCOMPAGNANT(E) AU GRAND ÂGE - AAGA

Formation certifiante

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Obtenir le diplôme ou certification
- Acquérir l'obtention du diplôme et/ou les compétences nécessaires à l'exercice du métier visé
- Poursuivre ses études et/ou s'insérer dans un emploi durable

Ce CAP forme à accompagner des personnes âgées dans les actes de la vie quotidienne au sein de structures sociales ou médico-sociales.

Les élèves apprennent à assurer la mise en place et le service des repas, à entretenir les espaces de vie collectifs et à entretenir le linge. De même, ils sont formés à l'entretien de la sphère privée des résidents (remise en ordre, nettoyage, gestion des déchets, personnalisation de la chambre). Ils sont préparés à appliquer les règles de d'hygiène et de sécurité, et à respecter les protocoles mis en place par les établissements.

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu du programme ci-dessous répond aux objectifs opérationnels évalués dans le cadre de la préparation du diplôme ou de la certification, conformément au référentiel en cours de validité.

Enseignements professionnels

- Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne
- Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé
- Prévention santé environnement

Enseignements généraux

- Français et Histoire-géographie-enseignement moral et civique
- Mathématiques et physique-chimie
- Langue vivante étrangère
- Éducation physique et sportive

Immersion professionnelle

Les apprenti(e)s bénéficient d'une immersion professionnelle en entreprise, intégrée dans le programme de formation.

NIVEAU D'ENTRÉE EN FORMATION

- Niveau 1 - maîtrise des savoirs de base

CONDITIONS SPÉCIFIQUES ET PRÉ-REQUIS

Aucune

SITUATION DE HANDICAP

Besoin d'un aménagement personnalisé lié à un handicap ? Contactez notre cellule handicap

Durée (variable selon le type de contrat)
945 heures en centre
2345 heures en entreprise
3290 heures totales

Modalités de l'alternance

Le CFA académique propose différents rythmes d'alternance afin de répondre aux besoins des formations et des employeurs, en fonction des spécificités des secteurs d'activité. Ces rythmes peuvent être de 2 jours en CFA / 3 jours en entreprise ou inversement, ou encore en alternance hebdomadaire ou mensuelle. Le rythme choisi reste identique tout au long de la formation en apprentissage et s'aligne avec le calendrier des vacances scolaires, périodes durant lesquelles les apprentis sont en entreprise. Pour plus de précisions, contactez-nous.

Public

Apprenti

Code RNCP : 37669

Certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
Date d'enregistrement de la certification : Du 01/09/2023 au 31/08/2028
NSF : 330

ROME : K1302 , K1305

Formacode : 44028 , 42069

Prix TTC

0.00 €
Le prix de la formation correspond au coût contrat du référentiel France Compétences. Aucun reste à charge de frais pédagogiques pour l'entreprise et l'apprenti. Pour les apprentis du secteur public des coll. territoriales, financement selon barème CNFPT

Financements

- Ouvert en contrat d'apprentissage

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Délais :
La date théorique du début de formation est fixée en septembre. Possibilité d'intégration en cours d'année, selon le parcours du candidat.
Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Modalités :
L'apprentissage est accessible aux jeunes de plus de 15 ans ayant terminé le cycle collège et de moins de 30 ans (29 ans révolus) à la date de conclusion du contrat.

Plus d'informations sur les conditions spécifiques d'accès à l'apprentissage : https://www.education.gouv.fr/se-former-par-l-apprentissage-2325

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

Modalités d'évaluation :
Contrôles en cours de formation (CCF)

Certification :
Certificat d'Aptitude Professionnelle, délivré par le Ministère de l'Education nationale, Inscrit au RNCP
Relevé d'acquis

NIVEAU À LA SORTIE DE FORMATION

- Niveau 3 (CAP, BEP)

Taux d'insertion	Taux de réussite	Taux de satisfaction
71 %	83 %	82 %

PERSPECTIVES MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS

Le ou la titulaire peut exercer ses activités au sein des structures sociales ou médico-sociales accueillant des personnes âgées.

Type d'emplois accessibles :

- Agent polyvalent d'EHPAD
- Agent polyvalent en maison de retraite
- Agent de service en maison de retraite

Pour en savoir plus, voir la fiche France Compétences

ÉQUIVALENCES, PASSERELLES ET SUITE DE PARCOURS

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an ecn certificat de spécialisation (CS), en 2 ans en un bac professionnel, ou d'intégrer des formations préparant à certains diplômes d'état du secteur sanitaire et social

Exemple(s) de formation(s) :

Dates et lieux

du 01 septembre 2025 au 31 août 2027

Lycée polyvalent Louis Pasteur
12 Boulevard François Mitterrand
36300 Le Blanc

Jean Pierre RYKACZEWSKI
cdtx.leblanc@ac-orleans-tours.fr
0254371378

- Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social
- MC (futur CS) aide à domicile
- Bac pro accompagnement, soins et services à la personne

Pour en savoir plus, voir la fiche Onisep